100% SANTÉ

en bref

- L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une **complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire Santé Solidaire**.
- Vous bénéficiez désormais d'aides auditives, de prothèses dentaires et de lunettes de vue remboursées à **100 % par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.**
- Vous avez **un large choix d'équipements de qualité,** performants et esthétiques.
- Vous disposez de l'offre 100% Santé auprès de tous les **audioprothésistes, opticiens et dentistes conventionnés**.

Retrouvez toutes les informations 100 % Santé sur
solidarites-sante.gouv.fr/100pourcent-sante

#100pourcentsante

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

SÉCURITÉ SOCIALE
L'Assurance Maladie

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

100% SANTÉ

Des soins pour tous, 100 % pris en charge

Lunettes de vue
Prothèses dentaires
Aides auditives



100% SANTÉ

Accéder à des soins de qualité 100% pris en charge

A partir du 1er Janvier 2021, l'ensemble de l'offre 100% Santé est disponible. Les lunettes de vue, les aides auditives et les prothèses dentaires sont désormais 100% remboursées.

L'offre 100 % Santé, qu'est-ce que c'est ?

Une offre qui vous permet d'accéder à des lunettes de vue, des aides auditives, des prothèses dentaires **de qualité, prises en charge à 100 % par la Sécurité sociale et les complémentaires santé.**

De quoi se compose-t-elle ?

D'un **large choix d'équipements** performants et esthétiques, pour répondre à tous les besoins.

Qui peut en bénéficier ?

L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable* ou de la Complémentaire Santé Solidaire. Mais elle n'est pas obligatoire et chacun reste libre de choisir les équipements qu'il souhaite.

Comment en bénéficier ?

Elle est disponible **dans toute la France** et auprès de **tous les professionnels de santé concernés**. Pour en bénéficier, demandez leur conseil et renseignez-vous auprès de votre complémentaire santé.

* Concrètement, près de 95 % des contrats sur le marché sont aujourd'hui responsables : en cas de doute, n'hésitez pas à interroger l'organisme complémentaire qui vous couvre. Un contrat est dit responsable notamment lorsqu'il ne fixe pas les cotisations en fonction de l'état de santé des assurés, et qu'il assure une couverture complémentaire minimale (ticket modérateur, forfait journalier illimité...).



100% SANTÉ — AUDIO

Un large choix d'aides auditives performantes et ergonomiques

Une sélection étendue d'aides auditives (intra-auriculaires, à écouteur déporté ou contours d'oreille) avec au minimum 12 canaux de réglage ou de qualité équivalente et de nombreuses fonctionnalités (anti-acouphène, réducteur de bruit du vent, anti-Larsen, système Bluetooth...).

100% SANTÉ — DENTAIRE

Un large choix de couronnes dentaires et de bridges de qualité

Une gamme étendue de prothèses avec des matériaux dont la qualité esthétique est adaptée à la localisation de la dent.

100% SANTÉ — OPTIQUE

Une large gamme de lunettes de vue esthétiques

Un large choix parmi au minimum 17 modèles de montures adultes en 2 coloris différents, et 10 modèles enfants en 2 coloris différents, ainsi que des verres (amincis, antireflet...) traitant toutes les corrections visuelles.